

LE CARBONISATEUR SASU LE CARBONISATEUR rappelle Pétrole lampant



- Noms des modèles ou références concernés : **PETROLE LAMPANT**
- Marque : **PETROLE LAMPANT**
- Lot voir liste des produits en pièce jointe
GTIN 3760155570106 Lot Tous les lots
GTIN 3760155570090 Lot Tous les lots
Lot Tous les lots
GTIN 3760155570052 Lot Tous les lots
- Date début/fin de commercialisation : du 23/06/2026 au 19/07/2026
- Informations complémentaires : **Pétrole**
- Zone géographique de vente : **Départements : GUADELOUPE (971)**
- Distributeurs : **SASU LE CARBONISATEUR**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Dans le cadre de l'alerte de votre produit « Pétrole Lampant », déclaré « non conforme et dangereux » par le SCL (Service Commun des Laboratoires) de Lyon, je vous rappelle qu'en application des dispositions prévues à l'article L.423-3 du code de la
- Risques encourus par le consommateur : **Risque microbiologique**
Risque chimique
- Description complémentaire du risque : « **NON CONFORME ET DANGEREUX** » Les manquements sont liés à des défauts d'étiquetage et d'emballage qui négligent les risques inhérents à son utilisation. absence des mentions : « Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants » et « L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales », - s'agissant d'allume-feu liquide classé au regard du danger par aspiration

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0690170536**
- Informations complémentaires publiques : s'agissant d'une huile lampante classée au regard du danger par aspiration, absence des mentions : « Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants » et « L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales »,

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre